

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 03/12/2019

Reçu en préfecture le 03/12/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20191129-D_20191129_03-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2019

Date de convocation : 8 novembre 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux nombre, à vingt heures quarante-cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC et M. Fabien ZETTEL.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : M. Bruno LESAIGE, M. Aurélien GENAITAY et Mme Erell LISSILLOUR.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France AQUET.

2019-11-29/03 – RÉPARATION DES VITRES DE LA SALLE POLYVALENTE SUITE A DÉGRADATION

Monsieur le Maire rappelle les actes de vandalisme qui se sont produits le 30 septembre 2019 sur certaines vitres de la salle polyvalente.

Deux entreprises ont été sollicitées pour effectuer ces réparations :

Entreprise de menuiserie	Prix HT	Prix TTC
CARISSAN	803,00 €	963,60 €
GUILLOU	710,50 €	852,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- VALIDE le devis de l'entreprise Menuiserie GUILLOU pour un montant de 710,50 euros HT (sept-cent-dix euros et cinquante centimes), soit 852,60 euros TTC (huit-cent-cinquante-deux euros et soixante centimes),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire pour son exécution.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

